

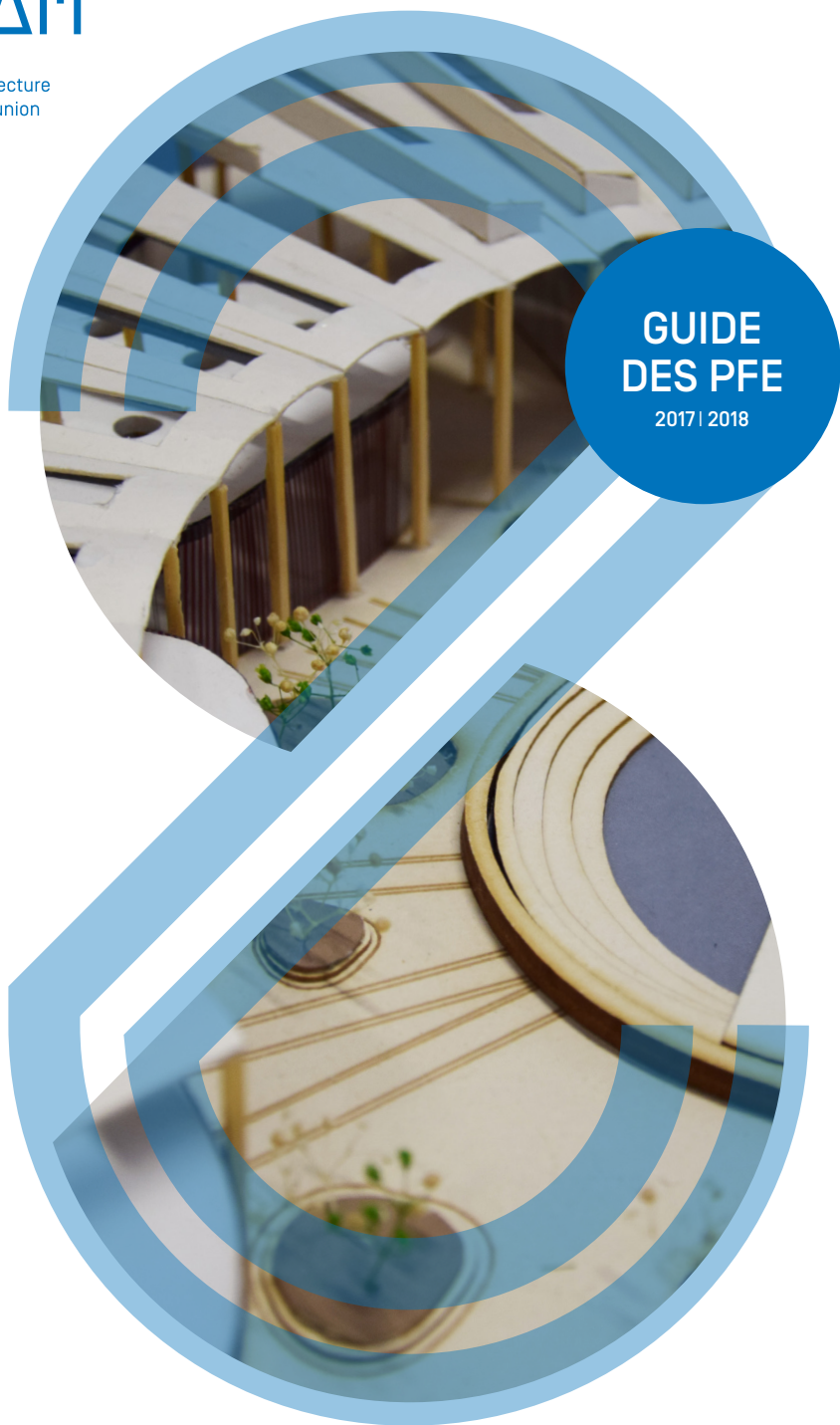
# ENSAI

École nationale  
supérieure d'architecture  
Montpellier | La Réunion

## GUIDE DES PFE

2017 | 2018

ENSAI  
DES  
PFE



WWW.  
MONT  
PELLIER.  
ARCHI.  
FR

# LE PROJET DE FIN D'ÉTUDES

L'unité d'enseignement du dernier semestre comportant la préparation du Projet de Fin d'Etudes répond à une double finalité : elle s'inscrit dans le prolongement de l'enseignement du projet dispensé tout au long de la formation et est également le lieu de préparation du Projet de Fin d'Etudes.

Le Projet de Fin d'Etudes consiste en un projet architectural ou urbain accompagné d'un rapport de présentation. Il équivaut à environ 200 heures de travail personnel sur un semestre et doit être de nature à démontrer la capacité de l'étudiant à maîtriser la conception architecturale, à mettre en œuvre les connaissances et les méthodes de travail qu'il a acquises au cours de sa formation.

Le Projet de Fin d'Etudes est un projet architectural ou urbain dont le thème est commun pour l'ensemble des étudiants, il se déroule durant le semestre 10. C'est un travail individuel de l'étudiant. Il se réalise dans la continuité du domaine d'études choisi en S7. L'étudiant choisit son directeur d'études dans la liste des enseignants responsables des PFE.

Le thème et le site sont propres aux domaines d'études. La thématique de travail et d'étude est différente chaque année universitaire, elle est proposée par chaque domaine d'études en début d'année et validée par la Commission de la Pédagogie et de la Recherche.

## CALENDRIER

Le PFE se déroule en trois phases :

- Phase préparatoire durant les deux premières semaines du semestre 10
- Phase de consolidation durant laquelle l'étudiant retrouve en groupe les enseignants responsables des suivis de PFE à raison d'une journée toutes les 4 semaines (ou une demi-journée toutes les deux semaines)
- Phase de préparation durant les quatre à cinq semaines avant la soutenance.

Ce Projet de Fin d'Etudes fait l'objet d'une soutenance publique au sein de l'unité d'enseignement.

Celles-ci se dérouleront pour les PFE de 2018 du 27/06 au 1<sup>er</sup>/07.

## LA SOUTENANCE

La soutenance publique du Projet de Fin d'Etudes a lieu devant un jury composé d'au moins cinq membres :

- Le directeur d'études de l'étudiant,
- Un représentant de l'unité d'enseignement (DE ou DT) où a été préparé le projet de l'étudiant,
- Deux enseignants de l'école d'un domaine ou thématique différent,
- Un enseignant d'une autre école d'architecture,
- Une personnalité extérieure.

La majorité des membres de chaque jury, doit être composée d'architectes praticiens.

**Lors de la soutenance l'étudiant devra produire 4 panneaux format A1.**

**Le Projet de Fin d'Etudes et l'ensemble des pièces écrites et graphiques qui le constituent font l'objet d'un document facilement communicable et conservé par l'école, géré par la médiathèque.**

**Le rapport de présentation du PFE** est à remettre en 6 exemplaires à l'administration le lundi 13 Juin 2016 12h00, soit deux semaines avant le début de la session des PFE, obligatoirement signés par le directeur d'études pour valider l'aboutissement du travail.

Ce rapport de présentation d'une trentaine de pages minimum et de format A4 comprendra obligatoirement :

- L'exposé et la problématique
- Le processus d'élaboration du travail [méthodologie]
- Le positionnement par rapport à un contexte [analyse prospective]
- Le projet (élaboration, présentation, synthèse)
- Les références graphiques
- Les documents graphiques fondamentaux constituant le travail qui sera présenté lors de la soutenance.

Pour obtenir le Diplôme d'Etat d'Architecte l'étudiant doit avoir validé toutes les unités d'enseignement du cycle dans le respect des dispositions de l'arrêté relatif à la structuration et aux modalités de validation des enseignements susvisés, des articles du présent texte concernant l'organisation de ce cycle et du règlement des études de l'établissement.

## LES MEILLEURS PFE

A l'issue des soutenances un jury composé des personnalités extérieures retiendra les trois meilleurs PFE dans chaque domaine d'études.

Une remise des prix sera organisée avec désignation des lauréats le vendredi 30 juin 2017 à partir de 18 heures.

## CONTACT

---



**Esther MAZUR**

*Chargée du cycle Master, PFE,  
VAE, formation initiale*

SERVICE DE LA PÉDAGOGIE

T. 04 67 91 72 98

[esther.mazur@montpellier.archi.fr](mailto:esther.mazur@montpellier.archi.fr)

# L'ATTESTATION MÉDIATHÈQUE

## LE DÉPÔT DU PFE À LA MÉDIATHÈQUE

Conformément à l'article 34 de l'arrêté du 20 juillet 2005 relatif aux cycles de formation des études d'architecture conduisant au diplôme d'études en architecture conférant le grade de licence et au diplôme d'Etat d'architecte conférant le grade de master : "Le projet de fin d'études et l'ensemble des pièces écrites et graphiques qui le constituent font l'objet d'un document facilement communicable et conservé par l'école".

L'étudiant est donc dans l'obligation d'effectuer ce dépôt.

En outre, dans le cadre de la mise en ligne en cours des travaux d'étudiants, lors de la remise des pièces afférentes au PFE, il sera demandé à l'étudiant de signer un Contrat de cession de droit d'auteur l'engageant sur les droits qu'il concède à l'école concernant la diffusion de son travail.

Ainsi, pour obtenir l'attestation de la médiathèque, l'étudiant est invité à apporter à **Angeline Vinsobre** les pièces suivantes :

→ **1 exemplaire papier du rapport de présentation** [format A4 généralement récupéré après la soutenance] et toutes les planches présentées lors de la soutenance en réduction au format A3.

→ **1 clé USB comprenant :**

- le rapport de présentation [en pdf]
  - le power point de présentation du PFE
  - le résumé
- [en traitement de texte : txt, doc, docx, rtf]
- les planches du projet
- [en pdf ou en jpeg au format original, de préférence un fichier par planche]

**UN POSTE INFORMATIQUE DÉDIÉ**

Dans le cadre de la procédure de dépôt des documents du PFE sur un serveur de l'ENSAM dans un espace dédié, **nous mettons à disposition des étudiants un poste informatique**, proche du bureau de la personne chargée d'encadrer la collecte des PFE, sur lequel, les étudiants déposeront les pièces demandées citées ci-dessus, dans un dossier personnalisé.

## LE RESUMÉ

L'étudiant est tenu de rédiger un résumé présentant son projet de fin d'études. Ce résumé, sans présentation particulière, doit comporter entre 10 à 15 lignes maximum.

Il doit être ainsi structuré : exposé rapide de la problématique, les intentions (plus développées) et enfin la description du projet. Cette dernière partie devrait faire au minimum la moitié du résumé et doit aborder si nécessaire les aspects techniques du projet [particularités, innovations, choix des matériaux, par exemple].

L'ensemble doit être clair, précis et significatif de manière à permettre au lecteur de bien comprendre qu'elle a été la réponse personnelle à la problématique.

L'étudiant, en accord avec son directeur d'études, choisira, en fonction de leur pertinence, les mots clés qui aideront le catalogueur à indexer le PFE dans la base documentaire ArchiRès d'après le thésaurus en usage dans les écoles d'architecture.

*Soyez prévoyants !*

Afin d'éviter tout retard, tout étudiant susceptible de partir de Montpellier peu après sa soutenance, pour raison professionnelle ou administrative (départ en stage), doit prendre ses dispositions afin de déposer au plus vite ces documents. N'oubliez pas qu'aucune attestation, ni diplôme ne vous sera délivré par le bureau de la scolarité sans l'attestation de dépôt de la médiathèque.

## CONTACT



**Angeline VINSOBRE**

*Chargée des prêts et des périodiques*

MÉDIATHÈQUE

T. 04 67 91 89 53

[angeline.vinsobre@montpellier.archi.fr](mailto:angeline.vinsobre@montpellier.archi.fr)

# CONTACTS

## **Alain DEREY**

*Directeur de l'ENSAM*

alain.derey@montpellier.archi.fr

## **Jacques BRION**

*Directeur des études et de la pédagogie*

jacques.brion@montpellier.archi.fr

## **Lisette VIEIRA**

*Directrice administrative et financière*

**lisette.vieira@montpellier.archi.fr**

## **Isabelle AVON**

*Directrice du développement et de la communication*

isabelle.avon@montpellier.archi.fr

## **Pierre ROSIER**

*Directeur de l'antenne de La Réunion*

pierre.rosier@montpellier.archi.fr

---

179 rue de l'Espérou  
34093 Montpellier Cedex 05

T. 04 67 91 89 89

F. 04 67 41 35 07

**[www.montpellier.archi.fr](http://www.montpellier.archi.fr)**

# ENSAM

École nationale  
supérieure d'architecture  
Montpellier | La Réunion

